



Sochaux - Des salariés à la merci des aléas climatiques

## PSE... la CGT ne cautionne pas les licenciements !

**AULNAY**  
10<sup>ème</sup> semaine de grève

**Jeudi 14 mars** – Notre camarade gréviste Najim Azahriou menacé de licenciement pour jet d'œuf, a finalement été sanctionné d'une unique journée de mise à pied ! La direction PSA, habituée aux excès, est à nouveau contrainte de reculer, combien même mardi 12 mars, elle a à nouveau menacé de licenciement, un militant CGT, cette fois pour agression sonore... il jouait du tambour !

**Lundi 18 mars CCE extra** : La direction a convoqué les organisations syndicales, dans le but d'obtenir un feu vert et pouvoir commencer à licencier à Rennes et à liquider corps et biens l'usine d'Aulnay... et pourquoi pas plus si entente ?!

**Pas de signature CGT en bas de la page !**

La CGT ne saurait valider un accord sur la base de compensations insuffisantes et indignes d'une grande entreprise multinationale, dont les principaux actionnaires, famille Peugeot en tête, ont amassé des fortunes, sur le dos de ceux dont elle voudrait se débarrasser aujourd'hui à bon compte.

### Sochaux – Solidarité Aulnay

En raison des perturbations de la semaine dernière, la CGT prolonge, dans certains ateliers, la collecte de soutien aux grévistes d'Aulnay...

**Soyez généreux, ils ont besoin du soutien de tous pour tenir !!!**



**PREC** : Dispositif modifié disponible sur notre site <http://cgtpsasochoaux.free.fr>

**Unique variable d'ajustement les salariés !**

Les dirigeants des grandes entreprises ont mis en place des organisations de travail à flux tendus, reposant sur le juste nécessaire. Ces organisations sont nées de l'imagination de bataillons de têtes pensantes, en quête de compétitivité !

**Résultat à Sochaux, à chaque aléa, les pièces pour faire les voitures n'arrivent plus !**

Que ce soit suite à un tsunami à l'autre bout de la planète, ou à la suite de chutes de neige abondantes dans le nord de la France, à chaque épisode climatique exceptionnel, les politiques industrielles démontrent toutes leurs limites.

Si on ajoute à cela des organisations de travail en juste à temps, qui imposent le transport routier comme seule solution pour acheminer dans les délais, pièces et matières premières, et voilà des milliers de routiers exploités, bloqués par la neige et dans le froid, avec leurs précieux chargements.

Peu importe, la direction n'a pas d'état d'âme, elle dispose de l'arme absolue...

**Le Numéro Vert !!!**

Des organisations de travail délirantes, l'usine en panne de pièces ! Miraculeux numéro vert... activé, désactivé, activé... dans une totale improvisation, les salariés sont invités à *se démerder*, à leurs frais, pour savoir s'ils doivent, ou non, bosser !

L'entreprise interfère de plus en plus dans la vie privée des salariés, n'hésitant pas à les contraindre à organiser leur vie et celle de leur famille, au gré de nécessités qui résultent de sa seule stratégie !

Seule la mobilisation pourra mettre fin à ces pratiques, car gouvernement et patronat n'auront de cesse d'imposer toujours **plus de flexibilité**, à des salariés **toujours plus mal payés**...

**La CGT est convaincue que les salariés doivent prendre leur destin en main !**

## Juste nécessaire, malades culpabilisés !

A Sochaux, comme dans tout le groupe PSA, le juste nécessaire est un dogme, le Lean Management en est l'aboutissement, avec ses multiples conséquences parfois visibles, parfois invisibles, généralement très contestables.

Des postes de travail dimensionnés au juste nécessaires, au point de ressembler aux cages à poules des élevages industriels, où les ouvriers sont parfois entassés les uns sur les autres. Des moyens juste nécessaires eux aussi, achetés aux prix les plus bas. Enfin, des effectifs calculés au plus juste, au point que RU et moniteurs sont en poste de façon récurrente.

**Ainsi fonctionnent les ateliers de Sochaux !**

Alors quand les effectifs ne suffisent plus à faire tourner la boutique, les malades deviennent des boucs émissaires et la cible de pressions inacceptables de la part de la direction.

## Différentes formes de pression

Un ouvrier de fabrication en arrêt de travail commence par être harcelé de coups de téléphones, ils sont destinés à le convaincre de revenir le plus rapidement possible au travail.

Dès son retour, le malade subit un entretien de ré-accueil. Le RU l'oblige à s'expliquer sur sa maladie, au-delà de toute convenance, faisant parfois peu de cas du secret médical.

Le RU lui explique combien son arrêt de travail est nuisible à la bonne marche de l'entreprise.

Enfin, si le salarié souffre d'une pathologie chronique (parfois imputable à son travail), à l'origine de plusieurs absences, il reçoit une lettre d'avertissement, par laquelle la direction lui signifie que son absence : « *Crée des perturbations et une désorganisation de l'activité auxquelles l'atelier doit faire face... a des conséquences dommageables pour l'entreprise* ».

## Salariés malades, ne restez pas isolés !

Venez témoigner auprès des délégués CGT, ils sauront vous épauler et vous conseiller. Preuves à l'appui, la CGT pourra mettre fin à ces pratiques qui relèvent du harcèlement !

## Accord de Dupes santé des salariés en danger

Les spécialistes s'accordent à reconnaître que les restructurations et les réorganisations continues des entreprises sont une des premières sources de risques psychosociaux. Le projet de loi issu de l'accord national dit *de sécurisation de l'emploi* facilitera les restructurations.

L'accord assouplit les mesures telles que mobilité, changement de poste, horaires et durée du travail, ou encore licenciements. Derrière le mot *sécurisation* se cache donc une autre réalité, les conditions de travail et même les modalités de rémunération pourront être modifiées.

L'employeur pourra imposer une mobilité contrainte. Cette mobilité forcée ne sera pas sans conséquences sur la vie personnelle et familiale des salariés, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pouvant devenir très compliqué à gérer, éclatement des foyers, éloignement familial, logement, scolarité des enfants...

## L'employé de l'année

*J'bosse 168 heures  
par semaine, payées 35 !*



Pour la CGT les salariés n'ont pas besoin d'un tel accord de compétitivité, au nom trompeur !

Les salariés ont besoin d'accords :

- Qui garantissent l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille
- Qui permettent de maîtriser la charge et l'intensité du travail
- Qui permettent de prévenir maladies professionnelles et risques psychosociaux

**- PROCHAINE MOBILISATION -**  
La CGT de Sochaux vous tiendra informés